

Communiqué de presse  
Mercredi 25 mars 2020

## **La MACSF met à disposition des professionnels de santé confrontés au Covid-19 les logements de ses résidences étudiantes**

*Pour répondre aux besoins des hospitaliers très fortement mobilisés dans la lutte contre le COVID-19, la MACSF met gracieusement à disposition des soignants les logements disponibles dans ses résidences étudiantes.*

Dans le cadre de la crise du Covid-19, de nombreux professionnels de santé travaillant à l'hôpital doivent dédier leur temps et leur énergie pour soigner le flux massif de patients. Les soignants sont confrontés à des difficultés croissantes pour effectuer le trajet entre l'hôpital et leur domicile et le rythme de travail leur permet difficilement de se reposer.

Afin de faciliter le quotidien des hospitaliers travaillant dans des services d'urgences ou de réanimation pour prendre en charge l'épidémie du Covid-19, la MACSF, le premier assureur des professionnels de santé en France, en partenariat avec son gestionnaire GREYSTAR, propose à partir du 26 mars la mise à disposition des logements meublés disponibles dans ses 7 résidences étudiantes toutes situées à proximité immédiate de grands centres hospitaliers nationaux.

D'ores et déjà 66 appartements meublés à Marseille, Toulouse, Strasbourg et Rouen sont mis à disposition.

Les demandes sont à adresser par les soignants des services d'urgence et de réanimation à [logementsolidarite@macsf.fr](mailto:logementsolidarite@macsf.fr). La mise à disposition sera valable pour un mois renouvelable et s'applique également aux professionnels de santé réquisitionnés, réservistes et volontaires.

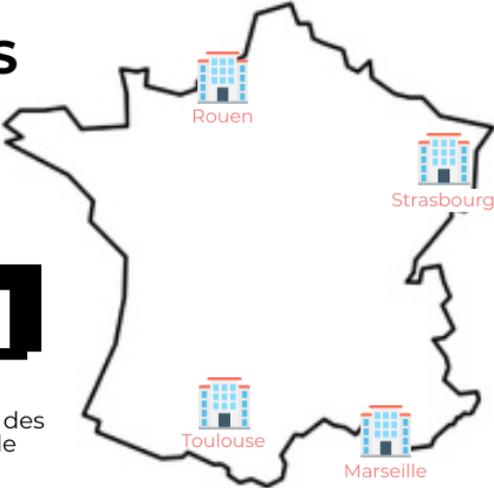
Cette mesure fait partie du dispositif global déployé par la MACSF pour aider les professionnels dans cette période de crise sanitaire. Trois [mesures d'aide financière et deux mesures d'aide de proximité](#) ont déjà été annoncées.

**COVID-19 / MESURE D'AIDE DE PROXIMITE**



## MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS DANS NOS RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

**EN BREF**





A destination des professionnels de santé des services d'urgences et de réanimation



Nombre d'appartements mis à disposition dans les résidences étudiantes :

- MARSEILLE : 32
- ROUEN : 8
- TOULOUSE : 11
- STRASBOURG : 15



Sur demande par mail à [logementsolidarite@macsf.fr](mailto:logementsolidarite@macsf.fr)

Toutes les modalités disponibles sur [macsf.fr](http://macsf.fr)





Pour en savoir plus : [les résidences universitaires concernées et la procédure à suivre](#)



#### A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus de 80 ans, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 500 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.



#### Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – [severine.sollier@macsf.fr](mailto:severine.sollier@macsf.fr)

Annie Cohen - 06 71 01 63 06 - [annie.cohen@macsf.fr](mailto:annie.cohen@macsf.fr)

